

FALAISE LE MAG'

MAGAZINE D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE FALAISE



LES CIMETIÈRES, OBJETS DE TOUTES LES ATTENTIONS



Tour d'horizon PAGE 6
UN SYSTÈME DE
VIDÉOPROTECTION
INSTALLÉ



En vue PAGE 7
UNE RÉSIDENCE
POUR LES JEUNES
À FALAISE

 Ville de
FALAISE



Ce fut un honneur de vous servir

par **Éric Macé, Maire de Falaise**

Gérer une ville, c'est bâtir les projets du futur, assurer la qualité de vie du présent, s'adapter à des contraintes nouvelles – parfois en tâtonnant.

L'entretien de nos rues et de nos cimetières est l'exemple de ce dernier aspect de l'action municipale. Nos services techniques s'étaient préparés à l'interdiction des produits phytosanitaires, nous avons décidé d'expérimenter de nouvelles techniques et d'accroître notre équipement. Mais cela n'a pas suffi et j'ai entendu s'exprimer votre insatisfaction grandissante devant le

spectacle des herbes folles. C'est aussi la mienne !

Nous avons apporté une amélioration certaine dans les cimetières en y affectant davantage de moyens humains. Le résultat est visible. D'autres améliorations viendront : c'est le dossier de ce magazine.

Gérer une ville, c'est aussi utiliser au mieux ses ressources. J'ai lu dans la presse que la majorité municipale n'aurait pas su le faire. Les chiffres démontrent le contraire. Nous avons investi 17,5 millions d'euros durant le mandat, soit 4,7 millions de plus qu'annoncé en 2014. Aménagement du centre-ville et de la Fontaine Couverte, ouverture du centre socioculturel, participation à la création du Mémorial, rénovation de l'éclairage public et du camping, travaux d'accessibilité... la liste est longue.

Cela, nous l'avons fait tout en supportant une diminution de près de 600 000 euros sur quatre ans de la dotation de l'Etat, en empruntant moins que prévu et en réduisant de deux points le taux de l'impôt sur le foncier bâti. Nous avons pu le faire – aussi – parce que nous avons maîtrisé nos dépenses de fonctionnement.

Je parviendrai dans quelques mois au terme de mon dernier mandat de maire. Au moment de signer ce dernier édit, je tiens à vous assurer que ce fut un honneur de vous servir en tant que premier magistrat de cette Ville de Falaise que j'aime tant.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Pour vos remarques, elus@falaise.fr

TEMPS FORTS
SEPTEMBRE > OCTOBRE



Quel avenir pour le Domaine de La Fresnaye ?

C'est à cette question que les habitants, interrogés sur le marché de Falaise le 31 août dernier, ont été invités à répondre. Dans le cadre d'une démarche impulsée par Caen Normandie Métropole sur les espaces de centre-ville sous-utilisés, la Ville a souhaité engager une réflexion sur le Domaine de La Fresnaye en concertation avec les Falaisiens. La Ville bénéficie de l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, paysagistes) qui, après avoir consulté la population et étudié le site, doit remettre ses conclusions en novembre. Une base de réflexion pour développer les usages de cet espace de 20 hectares.



Equidays

Le temps d'un après-midi, le Domaine de La Fresnaye avait des airs de haras féérique, accueillant le 25 octobre les équipes des Equidays. Outre les vrais chevaux et autres poneys, les enfants

ont pu expérimenter le sully à pédales, caresser des ânes, ou encore s'essayer au simulateur de course hippique avant d'accompagner jusqu'à la place Belle-Croix le cheval vapeur de la compagnie Korbo.

Restauration Scolaire

Très bons résultats pour le Restaurant Scolaire en cette rentrée 2019-2020. En effet, depuis la rentrée, ce sont 320 repas par jour en moyenne qui sont servis contre 275 à la même période l'année dernière. Ces bons résultats représentent une augmentation de plus de 16 %, conséquence directe de la mise en place de la nouvelle tarification au quotient familial (cf. *Falaise le Mag* #18).



NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

Hôtel de Ville

Tél. 02 31 41 61 61

(du lundi au vendredi

8h30-12h et 13h-17h,

fermeture au public le jeudi matin)

Attention Passeports et cartes nationales d'identité se font sur rendez-vous au 02 31 41 61 61.

Service d'Intervention Municipal

Tél. 02 31 41 61 61

Tél. 02 31 41 61 42

(du mardi au vendredi

9h-12h et 13h30-17h

et le lundi 13h30-17h)

Services Techniques

Tél. 02 31 90 16 50

(du lundi au vendredi

8h30-12h et 14h-16h30)

CONTACTER LES ÉLUS

Pour toutes vos questions, un seul mail :

elus@falaise.fr

Pour les rencontrer, prenez rendez-vous auprès de leur secrétariat.

Éric Macé

02 31 41 61 65

Elisabeth Josseaume

02 31 41 61 42

Thierry Dubost

02 31 41 61 69

Maryvonne Chivard

02 31 41 61 41

Pascal Pourny

02 31 90 16 50

Brigitte Rul

02 31 41 66 80

Maurice Ruau

02 31 41 61 65

Valérie Mary-Rouquette

02 31 41 61 65

Patrick Barthe

02 31 41 61 41

Yvonnick Turban

02 31 90 16 50

Jean-Luc André

02 31 41 61 48

Autres conseillers

02 31 41 61 65

Membres de l'opposition

06 85 21 06 48

GENDARMERIE

Tél. 02 31 41 65 50


AGENDA
 DÉCEMBRE 2019 À JANVIER 2020

**Du 28 novembre
au 15 décembre**
**Quinzaine Commerciale
de l'UCIA**

Judi 5 décembre,
**Journée Nationale d'Homage
aux morts pour le France
pendant la guerre d'Algérie
et les combats du Maroc et
de la Tunisie**

**Samedi 7 et
dimanche 8 décembre**
Marché de Noël
Sous les Halles

Dimanche 8 décembre, 18h15
Feu d'artifice des Hivernales
Domaine de La Fresnaye

Mardi 10 décembre, 18h30
A la rencontre des habitants
Salle Holman

Mardi 10 décembre, 20h
**Concert de l'ensemble vocal
The McNiffyCats**
Eglise Notre-Dame de Guibray

Lundi 16 décembre, 20h30
Conseil Municipal
Salle du Pressoir

Lundi 13 janvier, 17h15
Un curieux lundi
Hôtel de Ville

Téléthon
7 et 8 décembre

Don du sang au Forum
Mardi 21 janvier
15h-19h
Mercredi 22 janvier
9h-13h

Du 4 au 13 février,
Théâtre Emois
**4^e édition des
rencontres théâtrales
falaisiennes**

Abonnez-vous à notre newsletter
sur fil@falaise.fr

Plus de dates et de rendez-vous
sur www.falaise.fr



David Pains a été rejoint dans l'entreprise par sa femme Virginie en 2018. L'ancienne infirmière puéricultrice occupe aujourd'hui le poste d'assistante de direction au sein de FIMA Industries.

EN VUE

FIMA INDUSTRIE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Après la création d'un nouvel atelier dédié au service après-vente, la quincaillerie industrielle créée par David Pains en 2008 pourrait encore s'agrandir avec un nouveau magasin spécialisé dans la plomberie et l'électricité.

Lièvreur dans une société de fournitures industrielles du Pays d'Auge, David Pains y a gravi tous les échelons jusqu'à devenir commercial. Après une dizaine d'années passées dans cette entreprise, il décide de créer la sienne, qu'il veut au service de tous les clients, « même de ceux qui cherchent le mouton à cinq pattes ». Sa quincaillerie industrielle, FIMA Industrie, naît en 2008, à Falaise. « C'était le meilleur endroit pour créer mon entreprise, dans une zone de chalandise à cheval entre le Calvados et l'Orne, où ce type d'offres n'existait pas encore », explique-t-il. Le chef d'entreprise y installera aussi toute sa petite famille, en 2015.

Plus de dix ans après son ouverture dans la zone Expansia, FIMA Industrie compte une vingtaine de salariés et plus de 55 000 références de produits. Une vraie caverne d'Ali Baba professionnelle pour ses 5 000 clients, du particulier qui cherche du matériel de bricolage aux artisans et agriculteurs qui ont besoin d'entretenir leurs machines, en passant par les collectivités à la recherche d'équipement de protection individuelle pour leurs agents. Mais les industries représentent l'essentiel de sa clientèle. « Nous leur proposons des machines, des pièces détachées et un service après-vente, souligne David Pains. Nous disposons aussi, sur notre antenne de Lisieux, d'un atelier d'usinage, qui nous permet de leur fabriquer des pièces sur-mesure et en petite quantité. Un véritable atout pour elles ! ».

Aujourd'hui, FIMA Industrie poursuit son développement à Falaise. Après l'ouverture d'un nouvel atelier de 400 m² dédié aux activités de son service après-vente, David Pains envisage de créer, en face de ses locaux, une nouvelle boutique spécialisée dans le matériel de plomberie et d'électricité. Ouverture prévue d'ici à 2021.



Les cimetières, objets de toutes les attentions

Espaces de recueillement à part, les cimetières sont regardés de près. La Ville travaille depuis 2017 sur un plan de rénovation et de valorisation les concernant. Entretien, aménagement, reprises de concession : la Ville agit. *Falaise Le Mag* fait le point.

Falaise compte 4 cimetières identiques **FAUX**

Falaise compte bien quatre cimetières, mais bien différents. Le cimetière de Guibray est le plus urbain et le plus minéral, tandis que les cimetières de Saint-Gervais et de Sainte-Trinité sont des cimetières paysagers, où arbres, gazon et plantes ont la part belle. Enfin, le cimetière Saint-Laurent revêt un intérêt patrimonial particulier. Chacun d'eux nécessite ainsi un entretien spécifique et adapté.

Les cimetières ne sont plus entretenus par la Ville **FAUX**

Comme dans le reste de l'espace public, l'utilisation de produits phytosanitaires sera interdite dans les cimetières en 2022. « Nous anticipons, d'autant que nous sommes engagés dans une démarche éco-responsable avec la FREDON (cf. *Falaise le Mag* #18), rappelle Pascal Pourny, adjoint en charge de l'aménagement. *Déjà, les cimetières de Saint-Gervais et de Saint-Laurent ne sont plus traités chimiquement mais manuellement. A terme, ce sera le cas partout* ». Combinées à la fin des emplois aidés, ces nouvelles méthodes qui nécessitent plus de main d'œuvre ont un impact sur l'entretien des cimetières, que Falaise tend aujourd'hui à résorber.

Des moyens supplémentaires sont mis en œuvre **VRAI**

En octobre, deux équipes de 5 agents ont été spécialement mobilisées sur l'entretien des cimetières pendant 15 jours. Cette opération sera renouvelée tous les ans avant la Toussaint, en novembre et au moment des Rameaux en mars-avril. Le reste de l'année, les agents des services techniques interviennent régulièrement, tandis qu'un agent est aussi présent deux demi-journées par semaine dans les cimetières pour l'entretien courant et la gestion des reprises de concessions. Parallèlement, la Ville revoit l'alignement des sépultures au fil du renouvellement des concessions, de manière à réduire l'espace entre chacune d'elles et ainsi limiter la repousse d'herbes non désirées.

C'est à la Ville de nettoyer les tombes **FAUX**

Les allées, espaces libres et tombes historiques sont entretenus par le service Environnement et Cadre de Vie. En revanche, sur les sépultures et chapelles, qui sont considérées comme des propriétés privées, la Ville ne peut pas intervenir. Ces tombes et leurs alentours doivent donc être entretenus par les proches des défunts. Pour ceux qui manquent de temps ou qui sont trop loin



QUESTION À

Valérie Mary-Rouquette

Adjointe au maire
en charge des cimetières

« Ce plan de modernisation est la concrétisation de notre engagement moral et financier en faveur des cimetières de la Ville. Ces lieux doivent respecter les défunts et être dignes d'accueillir leurs familles : c'est notre volonté et notre priorité. Il vise aussi à augmenter leurs capacités et améliorer leur entretien, comme leur traitement paysager. Cela passe par un engagement financier important pour la Ville, qui s'échelonne sur plusieurs années ».

pour venir régulièrement, il existe des sociétés spécialisées auxquelles il est possible de faire appel.

Rien n'est prévu pour les déchets dans les cimetières **FAUX**

Des zones de revalorisation des déchets vont être aménagées dans les cimetières de Guibray, Saint-Gervais et Sainte-Trinité d'ici au printemps prochain. Ces travaux seront réalisés par les agents de la Ville (600 heures de travail estimées), pour un montant total de 16 000 €. Ces plateformes de tri comprendront un bac pour les déchets classiques (pots de fleurs en plastique, par exemple) et un bac pour les déchets naturels (plantes, terre)⁽¹⁾. A chacun de s'en saisir pour contribuer à la bonne tenue des cimetières.

Des mesures sont prises pour les tombes en mauvais état **VRAI**

Falaise intensifie les reprises de concession en état d'abandon⁽²⁾. Les descendants des caveaux concernés sont prévenus directement ou par un panneau apposé sur la sépulture. Si la personne ne s'est pas manifestée au bout de 3 ans, la Ville peut alors procéder à la reprise de l'espace funéraire, pour y accueillir une nouvelle tombe. A partir de 2021, une cinquantaine de reprises seront réalisées, pour un montant de 30 000 € annuels à la charge de la Ville.

La Ville veut aussi mettre en valeur ses cimetières, comme ici, le cimetière Saint-Laurent qui revêt un important intérêt patrimonial.



4
CIMETIÈRES

4 900
SÉPULTURES

45 000 €

INVESTIS CETTE ANNÉE
EN FAVEUR DES CIMETIÈRES
DE LA VILLE

Il n'y a pas assez de places dans les cimetières de la Ville **FAUX**

Il y a suffisamment de places⁽³⁾ et la Ville prend en compte les évolutions sociétales, comme le nombre de crémations, qui est en hausse. Ainsi les cimetières de Guibray et Saint-Gervais disposent chacun de columbarium et de cavurnes⁽⁴⁾. De nouveaux monuments sont installés régulièrement en fonction des besoins. Chaque année, un budget est prévu pour leur acquisition. Parallèlement, un nouveau carré de 80 emplacements pour de nouvelles tombes y a été aménagé fin octobre, pour un montant total de 27 000 €.

Les cimetières seront demain plus accessibles **VRAI**

A plus long terme, la Ville prévoit dans chaque cimetière un réseau de cheminements pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et mieux structurer l'espace, afin d'en faciliter l'entretien. Ce projet devrait être engagé en 2020 sur Saint-Gervais, Sainte-Trinité, puis à Guibray. Il représenterait 240 000 € d'investissement sur les 3 ans à venir.

Les cimetières ne sont pas des lieux de visite **FAUX**

Le projet de la Ville vise aussi à valoriser les cimetières comme des éléments à part entière du patrimoine. A Guibray, les tombes de la famille de La Fresnaye seront mises en valeur. Ailleurs, les carrés réservés aux soldats ou aux religieuses seront rénovés. Une communication sera mise en place autour de ces tombes remarquables et de l'entretien des cimetières. A terme, Falaise compte ainsi participer au « Printemps des cimetières », une manifestation nationale en forme d'invitation à redécouvrir ces « jardins de pierre ».

⁽¹⁾ Ce « compost » sera réutilisé par la Ville pour la réalisation d'aménagement paysager.

⁽²⁾ A l'exception des carrés réservés aux enfants

⁽³⁾ Les villes doivent posséder un nombre d'emplacements libres par an équivalent à 5 fois le nombre de personnes inhumées chaque année

⁽⁴⁾ Sépulture enterrée destinée à accueillir les cendres du défunt.

Un système de vidéoprotection pour sécuriser la sortie des cours

Sécurité. Des caméras de vidéoprotection seront installées autour de l'avenue de La Crosse, aux abords des établissements scolaires et des arrêts de bus. Une première à Falaise.



Avant la fin de l'année 2019, plusieurs caméras de vidéoprotection auront été installées autour de l'avenue de La Crosse. Elles veilleront, en particulier, sur les arrêts de bus qui desservent les établissements scolaires alentours (École de La Crosse, Collège des Douits, Lycée Guillaume le Conquérant, etc.).

Des « frictions » recensées

« Pas moins de 800 élèves transitent ici quatre jours par semaine », relève Dominique Levavasseur, responsable de la Police Municipale de Falaise. Ses équipes

patrouillent chaque jour aux sorties des écoles, en collaboration avec la Gendarmerie avec laquelle une convention de coordination a été signée. « Il y a à cet endroit régulièrement des frictions entre jeunes, avec parfois des bandes venues de l'extérieur pour en découdre », souligne Maurice Ruau, maire adjoint délégué à la prévention et à la sécurité. Un diagnostic local de sécurité, réalisé par la gendarmerie courant 2019, avait pointé les problèmes rencontrés sur ce site et préconisé l'installation d'un système de vidéoprotection. Des recommandations qui ont donc été suivies par la Ville de Falaise.

Des images exploitables seulement par la Gendarmerie

Le système, d'un montant total de près de 20 000 euros, comprendra huit caméras dont une à lecture de plaque minéralogique, ainsi qu'un écran et des serveurs. Les bandes vidéos pourront être conservées pendant une durée de 15 jours. Il n'y aura pas de visualisation en temps réel, mais uniquement en différé et sur réquisition du Procureur de la République à des fins de poursuites judiciaires.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

« De la discussion jaillit la lumière » (proverbe indien)

A 3 mois de la fin de cette mandature 2014-2020, notre groupe souhaite utiliser ce petit espace d'expression libre pour évoquer le processus peu satisfaisant de prise de décisions aujourd'hui à Falaise. En effet, trop souvent, nous avons regretté l'absence de concertation préalable aux choix qui ont été faits. Le bilan montre que lorsque les décisions ont été partagées en amont entre la majorité, l'opposition et les habitants, sans faux semblants, les résultats ont souvent été couronnés de succès comme le projet de restauration scolaire. A contrario, à chaque fois que le maire et ses adjoints se sont entêtés, menant une consultation d'apparence alors que les décisions étaient déjà prises, les résultats se sont soldés par des échecs ou des résultats décevants, douchant ainsi les espérances des habitants. Les travaux de la Fontaine Couverte en sont le triste exemple.

Ces derniers ne veulent plus être de simples spectateurs mais aspirent à devenir acteurs de leur ville. Nous devons saisir cette chance pour façonner ensemble le Falaise de demain. La concertation, la consultation, la discussion, la participation doivent être des préalables à la prise de décisions des élus falaisiens qui doit être la plus proche possible du terrain.

Le conseil municipal de Falaise et ses 29 élus doit aussi redevenir un lieu de discussion et de débat. Il est anormal que près de la moitié des élus de la majorité n'ait pas ouvert la bouche en 6 ans alors qu'eux aussi avaient des choses à dire. Il est nécessaire de retrouver des espaces et des moments d'écoute et de discussion. C'est cette nouvelle façon de décider de l'avenir de notre ville, que les élus du groupe « J'aime Falaise » qui repartiront en mars prochain, s'engagent à proposer aux Falaisiens lors des élections municipales.

Suivez l'actualité du groupe : www.facebook.com/j'aimefalaise/

Vos élus : H. Maunoury, S. Petit, J. Le Bret, B. Lebailly, M. Barberra, D. Seurin



EN VUE

Une résidence pour les jeunes à Falaise



La Résidence Roget Norguet - Ancien Adjoint au Maire de Falaise - accueille des jeunes depuis le 30 août.

La Résidence Habitat Jeunes Roger Norguet a ouvert ses portes, début septembre, rue de la Caserne. Ce foyer de jeunes travailleurs propose 22 logements de 17 à 29 m² pour des 16-30 ans en mobilité ou en activité (apprentis, stagiaires, intérimaires, étudiants, etc...). Le projet a été porté par la Communauté de Communes du Pays de Falaise, pour un montant de 1,785 millions d'€. Il vient répondre à « un vrai besoin de logements qui correspondent aux jeunes en termes de coût comme de souplesse », souligne Angélique James, gestionnaire locative chez Althéa, l'association qui gère ce nouveau foyer ainsi que 9 autres structures d'hébergement dans le Calvados et dans l'Orne. Ici, les jeunes peuvent accéder à un logement à un tarif accessible, tenant compte des différentes aides au logement dont ils peuvent bénéficier selon leur situation ; et leur préavis n'est que de 8 jours. Ils bénéficient en plus d'un accompagnement socio-éducatif et d'animations collectives (culturelles, sportives, etc.)... Tout pour bien démarrer dans la vie active !

Rens. au 02 31 20 79 19 / fjfalaise@althea.asso.fr
+ D'INFOS en vidéo sur falaise.fr

Recensement 2020



Du 16/01 au
15/02/2020,

les agents recenseurs

viendront à votre rencontre. Ils vous remettront une notice d'information ainsi que des codes d'accès afin de vous connecter sur le site www.le-recensement-et-moi.fr pour remplir votre questionnaire en ligne. Vous préférez le papier ? L'agent recenseur peut vous confier un questionnaire papier, il conviendra alors avec vous d'un rendez-vous afin de récupérer ce document. Vous avez besoin d'aide ? Votre agent recenseur est là pour vous accompagner. Quoi qu'il en soit, les agents recenseurs sont recrutés par la Ville de Falaise et se présentent à votre domicile, muni d'une carte tricolore, attestant de leur fonction. Merci de leur faire bon accueil.

Pour en savoir plus sur le recensement, rendez-vous sur : www.falaise.fr



Rue Trinité, le chantier touche à sa fin après la pose des pavés et de l'enrobé.

Route d'Eraines, la chaussée - qui était très endommagée - a été entièrement refaite dans sa partie comprise sur le territoire falaisien.

Rue Porte du Château, les travaux vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois de janvier - avec une pause au moment des fêtes - comprenant la réfection des trottoirs et chaussée, l'éclairage urbain et la création d'une zone de rencontre.

Rue de Nyon, trottoir et chaussée seront en chantier jusqu'aux congés de fin d'année. Les élèves de l'École du Camp Ferme emprunteront l'entrée opposée, située place du 17 août.

Pour tout savoir sur les chantiers, abonnez-vous à l'Actu Travaux : www.falaise.fr/actualites/newsletter-chantier-abonnez/



© Adèle Stock

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février 2020. Chaque français, à sa majorité est inscrit automatiquement s'il a effectué les démarches du recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Vous souhaitez vous assurer que vous êtes inscrit sur les listes électorales ? Rendez-vous sur www.falaise.fr à la page des inscriptions électorales.



DÉCHETS, ENCORE DES INCIVILITÉS

Il arrive que des déchets non conformes soient retrouvés dans les collectes de déchets verts (voir ci-contre). Malheureusement, ces incivilités coûtent chères à la collectivité qui se voit refuser la prise en charge de ces bennes. Merci à chacun d'être honnête et responsable.

PLUS D'INFOS SUR
WWW.FALAISE.FR

Forum de Falaise

Saison de spectacles
2019 - 2020

1^{er}/12/2019 Monsieur de Pourceaugnac,
Comédie Ballet

14/01/2020 L'Île de Tulipatan,
Théâtre Musical

25/01/2020 The Gag Fathers,
Humour

6/02/2020 Cyrano de Bergerac,
Théâtre

11/02/2020 La Manufacture,
Théâtre
